



ÉLECTION 2025

SECTIONS DU COMITÉ NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Candidature soutenue par le SNCS-FSU



Nicolas TIERCELIN

Institut d'Électronique de Microélectronique et de Nanotechnologie – IEMN UMR 8520

Section 10 du Comité national de la recherche scientifique – Collège A1

Chères et Chers collègues,

Le rôle du comité national (CN) du CNRS est vital dans le positionnement de la recherche scientifique en France. Je crois en un CN qui est une instance démocratique et collégiale où des pairs œuvrent ensemble afin de garantir l'indépendance et le bien-être du capital humain du CNRS. Je tiens donc par la présente à me porter candidat pour l'élection des représentants du collège A1 du CN pour continuer à défendre son autonomie et y apporter humblement mon expertise.

Après ma thèse soutenue en 2000, un ATER (Centrale Lille) puis un post-doc au LIMMS à Tokyo, j'ai été recruté au CNRS en 2004 à l'IEMN à Lille et promu directeur de recherche en 2022. Mon expertise concerne les matériaux magnétiques pour de multiples applications, ce qui m'a amené à travailler sur des thématiques allant des microsystèmes à la spintronique, en passant par les dispositifs hyperfréquences, les ondes acoustiques de surface et les ondes THz. Cette pluridisciplinarité me permettra d'apporter une vision large sur les activités de mes collègues ainsi que sur les projets présentés par les jeunes talents candidats aux concours. A travers mes fonctions en gestion de la recherche (responsable de département et du groupe AIMAN-FILMS composé de 19 permanents) et le pilotage de projets tels que RESISTE au sein du PEPR électronique, j'ai acquis une expérience sur les défis et les aléas du quotidien du métier du chercheur. Cela m'a montré l'importance du recrutement indépendant du CNRS pour accompagner de jeunes chercheurs brillants, et me permet également de juger correctement, je pense, les efforts immenses que les chercheurs déploient au quotidien pour assurer une recherche originale de la plus haute qualité. Fort de cette expérience, je crois pouvoir apporter une expertise appropriée au CN et m'engage à exercer ce mandat pour la totalité de sa durée avec un plein enthousiasme.

Les candidates et candidats SNCS-FSU de la section 10 s'engagent POUR :

Candidates et candidats pour la prochaine mandature au comité national, nous prenons ici quelques engagements communs. En premier lieu, pour garantir un fonctionnement transparent et équitable au bénéfice de la communauté de la section 10 du CNRS, nous fournirons rapidement des retours d'évaluations étayés sous la forme de comptes-rendus de nos sessions annuelles et de nos échanges avec l'institut mais aussi, dans la mesure du possible, auprès des collègues ou candidates et candidats après les différentes sessions et concours.

Conscients de la responsabilité du comité national pour le fonctionnement et la préparation de l'avenir de nos disciplines, nous aurons à cœur d'accompagner les grands défis en matière de sciences de l'ingénierie. Ces défis, résolument interdisciplinaires, résonnent avec l'expertise des personnels et des laboratoires de notre section. Nous veillerons à réaliser des évaluations équilibrées entre l'ensemble des disciplines couvertes par la section 10, appréciant de manière qualitative l'excellence scientifique mais aussi les diverses facettes des métiers de la recherche publique. Nous continuerons à lutter contre les biais de genre sur le recrutement et le déroulé de carrière, et à favoriser l'attractivité pour les jeunes scientifiques au plus près de la fin de la thèse et contribuer à la résorption de l'emploi précaire. Nous serons aussi vigilants sur les écarts à l'éthique scientifique au bénéfice d'une recherche d'excellence. Nous serons enfin sensibles aux engagements collectifs, dans l'animation des structures de recherche ou encore dans la réflexion et la mise en œuvre d'actions nécessaires à la transition environnementale. Ainsi, nous nous engageons à conduire notre mandat au service de notre communauté de recherche, attentifs aux personnels et à un suivi constructif des carrières tout en améliorant les échanges avec la section et au-delà, afin de renforcer le rôle du Comité national dans la politique scientifique du CNRS.

LE SNCS-FSU SOUTIENT AUSSI

dans le collège A1 de la section 10

Aurélien BANCAUD, LAAS

Yanko TODOROV, LPEM

Déclaration de candidature des candidates et candidats soutenu-es par le SNCS-FSU

Les élections au Comité national de la recherche scientifique de 2025 interviennent alors que le budget 2025 trahit les engagements budgétaires pris pour dix ans par la loi de programmation de la recherche en 2020, que le président du CNRS n'a fait que mettre sur « pause » son projet des « CNRS Key-Labs », et que l'administration Trump mène des attaques inouïes contre les scientifiques et la science. Face à ces manœuvres politiciennes et technocratiques, les candidates et candidats du SNCS-FSU se veulent les témoins actifs d'un fonctionnement collégial de la recherche scientifique publique, dans lequel l'évaluation n'est pas faite a priori, en fonction de thèmes à la mode, mais au plus près des avancées réelles de la recherche, par un débat transparent entre pairs élues et élus par la communauté des scientifiques. Les élues et élus SNCS-FSU auront à cœur de démontrer, par l'orientation qu'ils chercheront à donner au travail des sections, l'avantage que leur confère leur diversité et leur compétence scientifique. Ils défendront toutes les prérogatives du Comité national, notamment en ce qui concerne le recrutement des chercheuses et chercheurs, son rôle dans l'élaboration de la politique de recherche du CNRS, ainsi que sa mission d'évaluation des laboratoires du CNRS. Les élues et élus SNCS-FSU contribueront ainsi à garantir la liberté de recherche et les libertés académiques, conditions premières du progrès des connaissances dans tous les champs disciplinaires.

Affichage des résultats des concours chercheuses et chercheurs au CNRS

Le SNCS-FSU rassemble le plus grand réseau d'élues et élus au Comité national. C'est ce réseau qui permet au SNCS-FSU de rendre publics les résultats des concours chercheuses et chercheurs au CNRS sur son site web.

Le Comité national

Le Comité national, constitué de personnes issues de l'ensemble de la communauté scientifique, doit rester **indépendant** du CNRS et doit continuer à être **une assemblée de pairs** issus de différentes institutions et laboratoires, couvrant l'ensemble des champs scientifiques. Les élues et élus SNCS-FSU rappelleront leur rôle de représentant-es de la communauté scientifique non seulement auprès de la direction du CNRS, mais aussi plus largement dans le débat public. Elles et ils travailleront à ce que soit renforcé le rôle des sections dans les relations auprès des directions des instituts du CNRS.

Une instance d'évaluation

Le Comité national (CN) doit rester une instance d'évaluation des personnels et des laboratoires **dont le fonctionnement soit transparent et équitable**. Au service de la recherche, soucieux de ses personnels, le CN apporte une évaluation et un suivi constructif de la carrière des chercheurs et des chercheuses, visant à l'amélioration du travail scientifique et à la prévention des difficultés en amont de toute situation de blocage. Les élues et élus SNCS-FSU s'engagent à prendre en compte, dans l'évaluation, **les conditions de travail individuelles et collectives** (structures de recherche, financements...) et toutes les contraintes de l'environnement scientifique, social, écologique, relationnel et administratif. Elles et ils valoriseront

l'ensemble des missions statutaires (recherche, formation à et par la recherche, diffusion des connaissances, expertise, valorisation, administration de la recherche) et œuvreront **pour une réelle politique de promotion**. Face au HCERES, totalement technocratique, les élues et élus SNCS-FSU demanderont que l'évaluation des laboratoires du CNRS soit pleinement confiée aux sections du Comité national.

Les concours

Pour les questions touchant à l'organisation pratique des concours, les élues et élus SNCS-FSU préserveront fermement **l'indépendance des jurys d'admissibilité** formés des membres des sections. Elles et ils rappelleront l'importance de l'avis scientifique ayant mené au classement des candidatures et s'opposeront à sa remise en cause par les jurys d'admission. Pour les concours d'accès au grade de directrice et directeur de recherche comme pour les promotions au sein d'un corps, les élues et élus SNCS-FSU demanderont que le nombre de postes ouverts permette la **promotion de tou-tes les agent-es qui y aspirent légitimement** en raison de leur ancienneté et de leur travail. Les élues et élus SNCS-FSU exigeront des conditions d'examen des dossiers qui garantissent **l'égalité de traitement des candidates et candidats**.

Voter pour les candidates et candidats SNCS-FSU c'est voter pour :

- Des collègues qui s'impliqueront dans **une évaluation de qualité, collégiale, contradictoire et nationale**, en restant à l'écoute de l'ensemble de la communauté scientifique au-delà de leur sous-discipline de compétence **et qui rendront compte des décisions** prises en session ;
- Des chercheuses et des chercheurs qui agiront **pour la défense de la liberté de recherche, de la recherche publique et du CNRS** ;
- Des collègues **qui s'opposeront à une remise en cause des concours nationaux**, notamment via les chaires de "professeur junior", et aux abus du fléchage et du coloriage thématique ou géographique ;
- Un **Comité national qui joue pleinement son rôle dans la politique scientifique du CNRS**, avec notamment l'évaluation des laboratoires du CNRS confiée en totalité aux sections du Comité national ;
- Une **représentation légitime** de la communauté scientifique, **composée en majorité d'élues et élus**.

VOTEZ SNCS-FSU !

Engagé-es au quotidien pour la recherche publique et tous ses personnels

